

## Déclaration de la FSU Marne CTSD du lundi 19 juin 2017

### Partie « second degré »

En premier lieu, nous sommes obligés de revenir sur les difficultés à obtenir les documents de travail en temps et en heure. Il nous est impossible de pouvoir accomplir notre mission de représentants des personnels de manière décente lorsque nous recevons ces documents quelques heures avant un comité technique. Nous ne pouvons pas nous résoudre à être de simples témoins passifs ou, pire, une chambre d'enregistrement de décisions actées sans aucune vérification possible.

Dans un deuxième temps, revenons brièvement sur le bilan du quinquennat précédent. Dans les classes des collèges et des lycées, malgré les créations d'emploi de ces cinq derniers budgets, élèves comme personnels peinent à voir les améliorations. Les moyens nouveaux attribués pour la rentrée 2017 permettront au mieux de maintenir les taux d'encadrement de la rentrée 2016. Le nombre de postes créés depuis 2012 ne comble pas, loin s'en faut, les suppressions subies entre 2007 et 2012 et ne permet pas d'absorber la hausse démographique.

En collège, les moyens attribués au nom de la réforme n'ont permis aucune amélioration des conditions d'encadrement et d'étude des élèves, y compris dans les REP+, pourtant préservés dans un premier temps. De plus, le gouvernement n'a pas pris les mesures nécessaires pour assurer sur le long terme le recrutement de personnels qualifiés : il eût fallu notamment mettre en place des pré-recrutements, un plan pluriannuel de recrutements et s'attacher à l'amélioration des conditions de travail. Inutile donc d'imaginer, dans ces conditions, une quelconque amélioration du remplacement. Pour les mêmes raisons, nous revendiquons l'augmentation des moyens de vie scolaire et de surveillance.

Par ailleurs, les motifs d'inquiétude ne manquent pas suite aux élections présidentielles et législatives : absence d'engagement sur les postes et réduction des effectifs pris en charge, apologie de l'autonomie, formation continue hors emploi du temps... De même, les devoirs au collège devraient être encadrés à peu de frais puisque ce serait par des jeunes effectuant un service civique ou par des associations.

Concernant l'assouplissement de la réforme du collège, les aménagements prévus sont le fruit de la lutte impulsée par le SNES-FSU qui a mis en lumière le caractère bureaucratique et infaisable de cette réforme, mais ils ne remettent pas en cause l'autonomie qui est au cœur de ce combat. Ainsi, les effets d'annonce sur le retour du latin se font à moyens constants, ce qui va entraîner une hausse des inégalités entre les établissements en fonction des décisions qui seront prises localement.

Enfin, les 3 heures d'autonomie, introduites avec la réforme du collège, ne permettent pas de couvrir tous les besoins des établissements. Nous rappelons que, pour la FSU, le repère est de 20 élèves par classe en éducation prioritaire, et 24 en dehors. Nous constatons aujourd'hui qu'aucune

classe n'a de tels effectifs et qu'en établissement « ordinaire » les effectifs dépassent 28 élèves par classe. Les effectifs à 29-30 vont donc perdurer dans le département.

Avec ces effectifs chargés, la multiplication des prescriptions et des réunions, auxquels il faut ajouter la complexité chronophage du LSU, les enseignants du Second degré se trouvent, pour beaucoup, en situation de grand épuisement. Situation encore amplifiée pour les collègues qui doivent, vu le nombre de BMP, partager leur service sur plusieurs établissements...

### Partie « premier degré »

Selon le ministère, « bâtir l'école de la confiance » passe par l'objectif global de 100 % de réussite au CP, par le dédoublement des classes et la possibilité de revenir à une semaine scolaire sur quatre jours.

Le ministère entend concentrer ses efforts sur la création de CP à douze élèves en REP+, mais, à moyens constants, ces classes seront créées au détriment du « Plus de maîtres que de classes ». Malgré ses dires, c'est donc bien l'arrêt annoncé d'un dispositif prometteur avant même que n'aient été évalués ses effets sur les élèves. Dans certains départements, les DASEN annoncent clairement la fermeture de postes de « Plus de maîtres » pour permettre le dédoublement en REP+. Le SNUipp-FSU, comme l'ensemble de la communauté éducative, déplore ces décisions.

Par ailleurs, afficher vouloir garantir aux élèves 100 % de réussite au CP, c'est laisser entendre que les enseignants n'auraient pas, d'évidence, cette ambition chevillée au corps. Limiter les exigences de l'école aux acquisitions des savoirs fondamentaux « lire, écrire, compter, respecter autrui », c'est tirer un trait sur toutes les autres compétences et connaissances que les élèves, et particulièrement ceux issus des milieux populaires, doivent acquérir pour devenir des citoyens éclairés.

Au cours de l'audience que vous avez accordée le 8 juin au SNUipp-FSU 51, vous nous avez fait part, Monsieur l'Inspecteur d'académie, des modalités que vous comptez mettre en œuvre pour appliquer les directives ministérielles concernant le dédoublement des CP :

Cela passerait par la création de postes spécifiques et la réorientation des missions des maîtres en plus sans supprimer ces dispositifs dans notre département. Vous nous donnerez le détail de ces modalités dans quelques instants.

Le pire est sans doute évité... momentanément. En effet, la généralisation de ces mesures aux CP et CE1 sur l'ensemble de l'éducation prioritaire impactera fortement la carte scolaire 2018.

Toutefois, le SNUipp-FSU pense que ce nouveau fonctionnement risque, dès la rentrée 2017, de casser la dynamique positive enclenchée par Le «PDMQDC» (regards croisés sur les élèves, travail collectif favorisé, amélioration du climat de classe et des apprentissages...).

De plus, cela aura des conséquences sur les ajustements de carte scolaire prévus lors de ce CTSD.

Les créations de postes nécessaires pour pourvoir à tous les dédoublements de CP en REP+ auront une incidence négative sur le nombre d'ouvertures possibles et les éventuels abandons de fermeture. Il n'est pas juste que ces nouvelles mesures entraînent une hausse des effectifs partout ailleurs, y compris dans les autres classes de l'Education prioritaire !

Au cours de ce CTSD, nous défendrons bien sûr les dossiers qui nous ont été confiés pour obtenir une ouverture ou l'abandon d'une fermeture.

Concernant les éventuelles modifications des rythmes scolaires, le SNUipp-FSU souhaite que les changements avec un retour à 4 j ne soient rendus possibles que s'ils sont souhaités par les

enseignants et la communauté éducative. En aucun cas, ces évolutions ne doivent être imposées par les collectivités locales.

Cependant, la possibilité du retour aux quatre jours par semaine n'est pas gage de réussite des élèves. Ce projet de décret répond seulement à une demande de souplesse concernant l'organisation de la semaine, souplesse dont avaient été privés les conseils d'écoles en 2013. Des organisations jugées, qui plus est, souvent insatisfaisantes par les enseignants.

Face aux interrogations d'écoles, nous souhaiterions, Monsieur l'Inspecteur d'académie, avoir des informations précises sur les modalités de réunion des conseils d'écoles à des fins de modification des rythmes, par rapport à la date de sortie du décret prévue à la fin du mois.

Pour le SNUipp-FSU, répondre aux exigences et aux préoccupations des familles nécessite un investissement éducatif à la hauteur des pays d'un niveau économique équivalent qui ont de biens meilleurs résultats en matière de réussite scolaire. Notre école a plus que jamais besoin d'effectifs réduits, de bonnes conditions pour réussir l'inclusion, de RASED en nombre suffisant, d'une formation continue conséquente, de la reconnaissance du temps de travail des enseignants ainsi que d'un service public d'activités péri-éducatives de qualité et accessible à tous. Cela suppose aussi de faire confiance aux équipes pédagogiques.

Le ministère, tout en affirmant que l'éducation est la priorité du gouvernement, va prendre aux uns pour donner aux autres, défaire ce qui marche et n'apporter aucune réponse à une école primaire toujours sous investie.

Pour le SNUipp-FSU, notre école publique exige une toute autre ambition.